

# Manitoba Renseignements généraux

### Cliniques d'accès rapide au traitement des dépendances

Les cliniques d'accès rapide au traitement des dépendances fournissent des services de counselling, d'ordonnance de médicaments appropriés pour traiter les dépendances et d'aiguillage des patients vers des programmes de traitement communautaires et des médecins de première ligne dans leur collectivité pour obtenir des soins continus.

Depuis l'ouverture de cliniques l'an dernier à Winnipeg, Brandon, Selkirk et Thompson, il y a eu 281 renvois vers les programmes et les centres de traitement de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, auxquels s'ajoutent 216 renvois vers d'autres programmes et centres. D'autres renvois ont été effectués vers des fournisseurs de soins primaires, des services non médicalisés de gestion du sevrage et des services communautaires de santé mentale.

Depuis août 2018, plus de 1 100 personnes ont obtenu du soutien ou suivi un traitement dans une clinique d'accès rapide. L'alcool était la principale substance consommée par les clients des cliniques (45 %), suivi de la méthamphétamine (25 %) et des opioïdes (22 %).

Les nouveaux investissements annoncés aujourd'hui permettront de prolonger les heures de service du Centre d'intervention d'urgence et du River Point Centre de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances à Winnipeg, ainsi que du 7th Street Health Access Centre à Brandon. Ces heures seront consacrées aux soins de suivi des patients qui reviennent, de façon à libérer du temps pour les nouveaux patients pendant les heures habituelles de consultation sans rendez-vous.

L'investissement d'aujourd'hui permettra d'augmenter les ressources en personnel dans toutes les cliniques d'accès rapide et d'ajouter des fonds supplémentaires pour les médecins, le personnel infirmier, les conseillers et les services de soutien administratif.

## Lits de traitement pour les femmes ayant des problèmes de dépendance

L'investissement améliorera l'accès aux soins et veillera à ce que les femmes puissent se rétablir de leur dépendance à l'alcool ou aux drogues dans un cadre sûr, sobre et structuré.

Douze lits supplémentaires seront affectés au programme de traitement en établissement de 28 jours offert par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances à Winnipeg. Ce programme propose un milieu qui permet aux femmes de se concentrer sur leur rétablissement pour sortir de leur dépendance à l'alcool ou aux drogues.

Quatre autres lits seront affectés au programme en établissement de la Behavioural Health Foundation à l'intention des femmes et des enfants. Ce programme offre un traitement à long terme sexospécifique qui tient compte des traumatismes d'une durée de quatre à six mois, et qui peut même se prolonger jusqu'à un an. L'aspect culturel occupe une place importante dans le traitement

des patientes, dont 80 % sont des femmes autochtones.

La demande de services pour les femmes a augmenté considérablement ces dernières années, de sorte que la liste d'attente pour le traitement des dépendances en établissement peut se prolonger jusqu'à six mois. L'ajout des nouveaux lits devrait réduire la liste d'attente pour le traitement de 25 %.

## **Strongest Families Institute**

Le Strongest Families Institute a recours à la technologie pour offrir des services d'encadrement fondés sur des données probantes aux enfants, aux jeunes et aux familles qui connaissent des problèmes de santé mentale légers ou modérés. Le programme offert, qui a vu le jour au Manitoba plus tôt cette année en raison de son succès dans d'autres entités administratives, a pris de l'expansion et est dorénavant offert à 500 autres enfants, jeunes et familles.

Les familles peuvent avoir accès jusqu'à 17 séances d'encadrement par téléphone, au moment du jour ou de la semaine qui leur convient, ce qui rend le programme très accessible. Le programme comble une lacune pendant la période d'attente en offrant des mesures de soutien minimales afin de prévenir toute détérioration d'un problème avant le début d'un traitement.

### Mise en œuvre des recommandations du rapport VIRGO

On a donné suite partiellement ou entièrement aux recommandations du rapport VIRGO en vue d'améliorer l'accès aux soins, en adoptant notamment les initiatives suivantes :

- adhésion au Fonds d'urgence pour le traitement du gouvernement du Canada, en vue d'assurer des services de gestion du sevrage et du rétablissement d'une durée variable à Winnipeg et à Brandon.;
- mise sur pied d'une quatrième équipe du Programme de suivi intensif dans la communauté (PACT) à Winnipeg, afin de soutenir les adultes qui éprouvent des difficultés à vivre en société en raison d'une maladie mentale;
- approvisionnement d'olanzapine aux ambulanciers paramédicaux pour traiter les patients agités qui risquent de développer une psychose liée à la méthamphétamine;
- implantation de la télépsychiatrie dans les milieux répondant aux situations d'urgence ou de crise à Winnipeg afin de réduire les transferts inutiles entre les services d'urgence à des fins d'évaluation psychiatrique;
- amélioration des processus dans les unités de santé mentale afin de réduire la durée du séjour des personnes qui y sont hospitalisées;
- ajout de services de consultation psychiatrique liée aux dépendances au service d'accès rapide aux conseils d'experts RACE (Rapid Access to Consultative Expertise);
- accès facilité aux médicaments pour traiter les dépendances, en rendant le suboxone, le naltrexone et l'acamprosate admissibles au remboursement dans le cadre du Régime d'assurance-médicaments du Manitoba;

- partenariat avec Le Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba pour accroître la formation à l'intention des prescripteurs de thérapies de remplacement des opioïdes;
- signature d'un protocole d'entente pour améliorer la sécurité au centre de santé mentale Eden et au centre de santé Boundary Trails, de façon à assurer la sécurité au centre Eden 24 heures par jour, sept jours par semaine;
- dépôt d'un projet de loi pour autoriser le partage de renseignements avec des membres de la famille et des proches;
- recours à une approche pangouvernementale pour donner suite aux recommandations et créer des équipes de projet ayant une forte composante intersectorielle et intergouvernementale;
- création d'un comité de coordination provincial sur la consommation problématique de substances et ses méfaits au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, afin de coordonner les efforts liés aux problèmes actuels et à venir en ce qui concerne la consommation problématique de substances et ses méfaits, dont la méthamphétamine en cristaux;
- ajout de six lits à l'unité de santé mentale du Centre des sciences de la santé pour soutenir les patients ayant des troubles concomitants (problèmes de dépendance et de santé mentale qui se manifestent simultanément);
- augmentation du nombre de psychiatres qui pratiquent au Manitoba en offrant des possibilités de formation supplémentaire afin de réduire les temps d'attente pour l'obtention de services de consultation psychiatrique;
- signature d'un accord bilatéral avec le gouvernement fédéral visant le financement des soins à domicile et en milieu communautaire, ainsi que des services de santé mentale et de traitement des dépendances;
- lancement du processus menant à la création d'un programme provincial de services de santé mentale et de traitement des dépendances en transférant les services existants d'envergure provinciale à Soins communs, à commencer par des composantes de l'Office régional de la santé de Winnipeg comme le PsycHealth Centre, le centre d'intervention d'urgence et l'unité d'intervention d'urgence. Le Centre de santé mentale de Selkirk et le MATC pourraient aussi être transférés à Soins communs. Une fois que la loi habilitante en vertu du projet de loi 10 aura été adoptée et sera en vigueur, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances aussi relèvera de Soins communs afin d'assurer une meilleure intégration des services de santé mentale et de traitement des dépendances;
- mise en œuvre des changements recommandés lors de l'examen interne de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances en vue de faire passer le taux d'occupation de ses programmes de traitement en établissement de 84 % en avril 2017 à 99 % en octobre 2018;
- examen officiel de la pratique (et de ses répercussions) consistant à envoyer des Manitobains ayant des problèmes de consommation et de dépendance complexes et des troubles concomitants à l'extérieur de la province pour suivre un traitement, notamment en lançant un processus d'appel d'offres pour qu'un fournisseur de services basé au Manitoba puisse offrir les

services qui conviennent;

- création d'une équipe chargée du projet de mise en œuvre des recommandations du rapport VIRGO au sein du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, dont les membres se sont consacrés exclusivement à cette tâche en tenant compte des projets et des activités ayant une forte composante intersectorielle et intergouvernementale;
- renforcement de la capacité des fournisseurs de services communautaires, pour qu'ils puissent mieux soutenir une nouvelle clientèle formée de nouveaux arrivants aux prises avec des problèmes de santé mentale, de consommation ou de dépendance, au moyen d'une aide financière versée à la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, au Aurora Family Therapy Centre, au NEEDS Centre et à Family Dynamics.